

PROJET MUNICIPAL / REVISION du POS de MARSEILLE

Compte-rendu synthétique

Mairie des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements
Mercredi 6 avril 2011

Présents :

- Mairie de secteur : Garo HOVSEPIAN (maire), A. VALBON (DGS), M. NEYER ainsi que des élus des principaux groupes politiques du conseil d'arrondissement
- Ville de Marseille : Claude VALLETTE, Anne GAROUX, Florence HANNIN
- MPM : Patrick MAGRO, Valérie FOUQUE, Germain BONNARD, Magali CHENIER
- agAM : Christian BRUNNER, Vincent TINET, Jérôme MASCLAUX, Peggy ROUSSELOT, Laurent COUTURE, Benoit NICOLAS

Introduction par MM. Claude VALLETTE et Patrick MAGRO

Ils précisent la nature et l'objet de la réunion :

- Une réunion avec la présence conjointe de la Ville de Marseille qui élabore son Projet et MPM qui porte juridiquement la procédure de révision du PLU
- Une réunion pour finaliser le Projet Municipal, construit depuis un an en relation étroite avec les Maires de secteur, avant un débat en Conseil Municipal envisagé le 16 mai et remise du Projet à MPM pour servir de base au futur PADD du PLU
- Le futur PLU est un document de planification et non de programmation : il convient donc de partager notre vision du territoire à horizon 20 ans (voire au-delà), qui sera traduite dans le PLU. L'articulation entre les temporalités de mise en œuvre est également essentielle mais elle relèvera d'arbitrages d'une autre nature, qui ne doivent pas venir interférer trop fortement dans cet exercice.
- Le PLU devra être compatible avec le SCOT en cours d'élaboration (PADD débattu en juin 2010)

- Un calendrier contraint pour la procédure de PLU, pour débattre du PADD à l'automne, arrêter le projet de PLU fin du 1^{er} semestre 2012 et une approbation finale à la fin du 1^{er} semestre 2013.
- Une réunion qui devrait être suivie de réunions techniques dans les prochains mois pour préparer les échéances suivantes

Rappel des principaux axes du Projet Municipal et présentation des points d'avancée et évolutions intervenues depuis la précédente réunion à l'automne 2010

A l'issue de la présentation, G. Hovsepian rappelle ses principaux points d'attention :

- l'insuffisance de la concertation avec les CIQ et les associations
- le nécessaire équilibre solidarité urbaine à l'échelle communale avec une répartition des logements sociaux affichée fortement dans les documents de planification. Il rappelle la délibération prise en 2009 qui fixe une règle sur l'implantation de logements sociaux dans le secteur : ils sont interdits dans les quartiers qui excèdent le % de 42 % de logements sociaux, ailleurs les opérateurs ont l'obligation d'intégrer un pourcentage de 20 %.
- le 13/14 ne doit pas constituer le réceptacle principal de la croissance urbain comme lors des 10 dernières années
- la gestion de l'interface ville/nature et la prise en compte des risques
- développement des TC, notamment avec sur les liaisons Est-Ouest

Lors de la présentation du Projet Municipal, plusieurs points sont abordés par les élus :

1. Volonté de « geler » l'urbanisation du secteur Besson-Giraudy avant la révision du PLU pour préserver ce secteur en attendant la définition d'un projet cohérent.
2. Valorisation du canal et des ruisseaux, notamment en lien avec des cheminements doux vers le massif.
3. Préservation des terrains arables et favorisation de l'agriculture péri-urbaine, l'EPF pourrait intervenir dans ce processus.
4. Nécessité de réaliser la RD4d pour désenclaver le secteur de Château Gombert à Saint Joseph.
5. Souhait d'impulser une image valorisante de ce territoire avec des équipements de niveau métropolitain, en particulier culturels.
6. Volonté de conforter les centralités de proximité et d'assurer une cohérence sur l'ensemble du territoire.
7. Nécessité de bien penser aux cheminements doux à l'intérieur de la ville pour favoriser les déplacements de proximité.
8. Souhait de favoriser une desserte de l'Hôpital Nord depuis le gare de Saint Joseph

9. Le projet de desserte du technopôle de Château Gombert par le métro ne doit pas être abandonné.

En conclusion, G. Hovsepian exprime le souhait que des réunions de concertation soient organisées dès à présent avec la population pour présenter le Projet Municipal et propose la tenue de 4 à 6 réunions thématiques puis 1 réunion par arrondissement.

La Ville de Marseille et la Communauté Urbaine vont étudier la demande de G. Hovsepian mais il faut bien noter que si cela se déroule ainsi pour la mairie de secteur 13/14, il faudra réaliser les mêmes réunions pour tous les secteurs et cela dans le calendrier très contraint de la révision du PLU.